

Fait
Obligatoire.

FAIT OBLIGATOIRE.

Voir " Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949,"
9°.

Femme
Mariée.

FEMME MARIÉE.

Voir " Gens Mariés."
" Probate (Jersey) Law, 1949," 12°.

Femme de
Ménage.

FEMME DE MÉNAGE.

Voir " Négligence," 15°.

Fidéicommissaires.
Fidéicommissaires.

FIDÉICOMMIS—FIDÉICOMMISSAIRES.

1° ALIÉNATION D'IMMEUBLE. Permis au fidéicommissaires de certain terrain dit " Quaker Burial Ground " de faire insinuer aux rôles de la Cour Royale certain imprimé intitulé " Forms of Conveyances of Land upon Trust for Meeting Houses, Burial Grounds and other purposes of the Society of Friends " ainsi que certaine déclaration par écrit y relative faite par le " Recording Clerk of Meeting for Sufferings of the Society of Friends (Quakers) ".

Ex parte Blunsom et autres. Re " Quaker Burial Ground." P.-G. intervenant.
(1956) 250 Ex. 266.

2° AUGMENTATION DE BIENS.

Re " Transport and General Workers' Union."
(1956) 250 Ex. 177.

3° CRÉATION.

Fidéicommis-
Fidéicom-
missaires.

Re “*Royal Antediluvian Order of Buffaloes. Grand Lodge of England (Province of Jersey).*”

(1951) 246 Ex. 384.

Re “*The Christian Alliance of Women and Girls (Jersey Branch).*” (1951) 247 Ex. 47.

Re “*Jersey Young Farmers Club.*”

(1951) 247 Ex. 47.

Re “*The Methodist Church*” (“*Jersey Aquila Road Circuit*”) (1952) 247 Ex. 350.

Re *l'Église paroissiale de St. Hélier.*

(1953) 248 Ex. 30.

Re *l'Église Indépendante de St. Hélier.*

(1953) 248 Ex. 175.

Re *la Chapelle “ St. Paul ”.*

(1953) 248 Ex. 319.

Re *la Chapelle “ St. Matthew ”.*

(1954) 248 Ex. 501.

Re “*The First Association of the New Jerusalem Church in Jersey*”.

(1956) 250 Ex. 283.

4° CY-PRÈS. Association formée en 1860 afin de secourir malades soit indigents soit de faibles ressources. En 1940, vu les conditions provoquées par l'occupation de l'île, les prémisses de l'association furent utilisées comme maison d'accouchement. Après la libération les représentants de l'association s'étant rendu compte non seulement que ladite maison d'accouchement était devenue une partie intégrante des services de santé publique de l'île mais aussi qu'il n'était aucunement possible, surtout vu les énormes difficultés économiques, de revenir aux objets pour lesquels l'association fut formée à l'origine, cédèrent et transportèrent les immeubles

Fidéicommis-
Fidéicom-
missaires.

de l'association au Public à condition qu'ils soient maintenus comme maison d'accouchement pour le bénéfice du Public. Les représentants de l'association ayant représenté à la Cour qu'il n'est plus possible de dépenser les fonds en leur possession en parfaite conformité soit des objets pour lesquels l'association fut formée, soit des objets spécifiés aux règles de l'association, soit des objets spécifiques envisagés par quelques-uns des donateurs, la Cour, après insertion d'annonces, accorde leur demande que les fonds de l'association soient réunis et tenus au nom de l'association sous certaines conditions exposées dans leur représentation.

Re "The Jersey Dispensary and Infirmary".
P.-G. intervenant.
(1955) 249 Ex. 465. 13 C.R. 127.

5° DEMANDE DE CRÉER FIDÉICOMMIS. Le Procureur-Général ayant déclaré qu'il pourrait y avoir des objections à l'objet dudit fidéicommis, la demande est référée au Corps de la Cour.

Ex parte l'Evêque de Winchester et autres.
(1954) 248 Ex. 551.

6° FIDÉICOMMIS ÉTABLI EN VERTU DE LA LOI DE (1862) SUR LES TENEURES EN FIDÉICOMMIS. Fidéicommissaires autorisés à aliéner les biens tenus en fidéicommis.

Re "Mission Hall". Ex parte recteur et surveillants de St. Hélier. (1954) 249 Ex. 22.

7° FIDÉICOMMIS PIEUX (*Anglice* “ CHARITABLE TRUST.”) Fidéicommissaires.
Voir “ *Testaments*,” 11°.

8° NOMINATION. Acte nommant un fidéicommissaire en vertu des règlements du contrat constitutif du fidéicommissaire enregistré au Registre Public.

Re École Paroissiale de St. Brelade. Ex parte Tabb et autre, fidéicommissaires.
(1957) 251 Ex. 15.

9° TRANSFERT DE FONDS par tutrice au “ Public Trustee ” en Angleterre permis.

Re Reynel. Représentation de Burton, veuve Reynel, tutrice. (1952) 248 Ex. 8.

10° TOUS les fidéicommissaires qui tenaient en confiance des immeubles comprenant une chapelle avec salle d'école, édifices et terrains étant décédés, permis au Président du District des Îles de la Manche de l'Église Méthodiste, représentant de la Conférence de l'Église Méthodiste, de résigner lesdits immeubles à de nouveaux fidéicommissaires.

Re Chapelle Bethléhem. Ex parte Potts. P.-G. intervenant. (1955) 249 Ex. 433.

FIEFS.

Fiefs.

1° AMORTISSEMENT DU FIEF DU BUISSON.

Ex parte Trotter, veuve Coutanche.
(1953) 14 O.C. 168.

2° ÉTENDUE ET LIMITES DU FIEF DU BUISSON.

(1953) 14 O.C. 168.

Fonction-
naires
Publics.

FONCTIONNAIRES PUBLICS.

Voir “ *Allégeance.*”
“ *Assermentations devant la Cour.*”
“ *Centeniers.*”
“ *Connétables.*”
“ *Incompatibilité de Charges Publiques.*”
“ *Procureurs du Bien Public.*”

1° DÉCHARGÉS.

Voir “ *Centenier,*” 1°, 2°, 3°.
“ *Enregistreurs des Naissances, Mariages et Décès,*” 2°.
“ *Vingtenier,*” 1°.

2° DESTITUTION PRONONCÉE PAR LA COUR.

Voir “ *Apprécieurs de Terres,*” 2°.
“ *Comité d'Évaluation,*” 3°.
“ *Officiers du Connétable,*” 3°.

3° ÉLECTION.

Voir “ *Apprécieurs de Terre,*” 3°.
“ *Assemblées Paroissiales.*”
“ *Élections Publiques.*”

4° ÉLIGIBILITÉ.

Voir “ *Comité des Chemins,*” 1°, 2°.
“ *Procureurs du Bien Public,*” 2°.
“ *Vingtenier,*” 2°.

5° RELEVÉS.

Voir “ *Apprécieurs de Terres,*” 1°.
“ *Comité des Chemins,*” 3°.
“ *Comité d'Évaluation,*” 1°, 2°.
“ *Enregistreurs des Naissances, Mariages et Décès,*” 3°, 4°, 5°, 6°, 7°.
“ *Inspecteurs des Chemins,*”
“ *Officiers du Connétable,*” 2°.

6° SUSPENSION.

Voir “ *Centeniers*,” 5°.

Fonction-
naires
Publics.

FRAIS.

Frais.

1° D'ARBITRATION.

Voir “ *Arbitrage*,” 1°, 2°.

2° DE LA RÉGIE D'UNE SUCCESSION.

Voir “ *Testaments*,” 13°.

3° “ SECURITY FOR COSTS.”

Voir “ *Appels*,” 1°, 4°.

“ *Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949*,”
6°.

4° TAXATION DE FRAIS JUDICIAIRES.

Voir “ *Appels*,” 21°.

FRANCE, CONSUL DE

Voir “ *Consul de France*.”

France,
Consul de

FRAUDE EN ÉQUITÉ.

Voir “ *Désastres*,” 37°.

Fraude en
Équité.

FUSION.

Fusion.

Voir “ *Sociétés à responsabilité limitée*,” 1°.